A la rencontre de la beauté sacrée

Le circuit des 5 Becques est un pèlerinage au cœur de l'histoire religieuse flamande.
La Flandre se caractérise par l'existence d'une trentaine d'églises-halles dites hallekerques et d'environ 150 retables, très colorés et superbement ornés, typiques de l'art baroque.

③ Hallekerque. Eglise-halle à 3 nefs

④ Retable d'Herzeele.

Terre de foi, la Flandre a connu une période dite iconoclaste au XVI[e] siècle, avec le saccage de nombreuses églises. En réaction, l'Eglise catholique entreprit la reconstruction des édifices religieux, sous la forme d'églises-halles, dont la particularité est la présence de trois nefs parallèles, individualisées au niveau des toitures, de largeur et de hauteur équivalentes, séparées par des grandes arcades.
La même époque vit l'apparition de retables, ces panneaux verticaux placés derrière l'autel, ornés de saints protecteurs ou dédiés à la Vierge Marie. Ils sont construits dans le bois, qui est ensuite peint en faux marbre ou doré. Les statues en bois polychrome se présentent devant la structure conçue comme un décor de théâtre.

Mais les bois des retables, sont fragiles et nécessitent un entretien constant, dont s'occupent l'Etat et l'Association des Retables de France, qui organisent des visites guidées des plus beaux retables du Nord.

⑤ Angelot, Retable d'Herzeele.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre

Une sélection des 30 plus belles balades

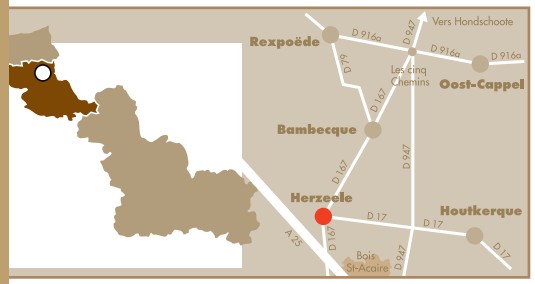

Les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10km.

Activités et curiosités

Bergues : Visites guidées sur RDV du beffroi, des fortifications médiévales et Vauban, église St Martin - vestiges de l'abbaye St Winoc, tramway touristique en saison (03.28.68.71.06), musée du Mont de Piété (03.28.68.13.30).
Cassel : le moulin galerie de l'Hôtel d'Halluin ; visites contées ou architecturales de Cassel ; nature en pays de Cassel en saison (03.28.40.52.55). Maison du Patrimoine "Cassel Horizons" (03.28.40.52.55)
Esquelbecq: Brasserie Thiriez (03.28.62.88.44), balades avec ânes et à cheval; Maison du Westhoek, site de la Plaine au Bois, visite guidée de l'église St Folquin (03.28.62.88.57), atelier de poterie (03.28.20.73.82), balades à cheval (03.28.62.88.57)
Herzeele : Eglise-hallequerke, retable baroque (03.28.68.69.78), Café des Orgues (03.28.27.63.02)
Steenvoorde : Visites des Moulins sur RDV (03.28.42.97.98), maison « les Gigottos Automates » (03.28.48.15.95 ou 06.74.30.43.08).
Terdeghem : Moulin (06.85.01.92.02) ; le « Steenmeulen, musée rural flamand » (03.28.48.16.10).
Wormhout : Musée Jeanne Devos, moulin Deschodt (03.28.62.81.23) ; Centre Education Nature du Houtland (03.28.65.76.00).

Manifestations annuelles

Bergues : Brocante en juin et août sur résa (03.28.68.71.06), carnaval en mars, foire des rameaux en avril, « Nuit du miroir aux alouettes, anno 1585 » en mai et en oct sur résa, feux de la St Jean en juin, fête de la St Martin en nov et marché de Noël (03.28.68.71.06).
Cassel : Carnaval d'hiver en fév. carnaval d'été avec les Géants le lundi de Pâques, « Cassel Cornemuses » en juin, fête du moulin de Cassel ou en juillet, festival du comte juillet août, fête de la moto en août (03.28.40.52.55)
Esquelbecq : « Patate Feest » en août (03.28.62.88.57)
Steenvoorde : Carnaval d'été international en avril (03.28.43.32.16) ; « Mee Feest » en mai ; fête du houblon en oct (03.28.42.97.98)
Wormhout : Carnaval en fév-mars, « Bloemen Feest » en mai, "les talents du canton" en juin, nuit de la chauve souris en août, marché de Noël (03.28.62.81.23),
Zegerscappel : Fête du pain en juin (03.28.62.88.57)

Renseignements

Office de Tourisme de Bergues : 03.28.68.71.06
Office de Tourisme du pays de Cassel : 03.28.40.52.55
Office du Tourisme de la vallée de l'Yser - Esquelbecq : 03.28.62.88.57
Office de Tourisme du Pays du Lin - Hondschoote : 03.28.62.53.00
Office de Tourisme de Wormhout : 03.28.62.81.23

Création : Penez Edition - Lille

Crédit Photos : 1, 2, 4 : P. Cheuva. 3, 5 : P. Houzé.

Renseignements complémentaires
Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex **03.20.57.59.59**
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : **www.cdt-nord.fr** où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.

Conseil Général Département du Nord

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre

Une sélection des 30 plus belles balades

N° 6

Circuit des 5 Becques
Herzeele

(12 km ou 7,5 km - 3 h 00 à 2 h 30)

① Herzelle.

- **Randonnée Pédestre Circuit des 5 Becques : 12 km ou 7,5 km**
- **Durée : 3 h 00 à 2 h 30**
- **Départ : place de la Mairie, à Herzeele**
- **Balisage jaune**
- **Cartes IGN : 2303 Est et 2403 Ouest**

② Habitat, à Herzeele.

L'avis du randonneur :
Ne présentant pas de difficultés, le circuit des 5 Becques est représentatif des charmes et des traditions de la Flandre (habitat, hallekerque, pas de tir à l'arc vertical, mares et bocage). Certains passages, boueux en période de pluie, nécessitent le port de chaussures étanches. Meilleure période : d'avril à octobre.

Conseil Général Département du Nord

Circuit des 5 Becques

(12 km ou 7,5 km - 3 h 00 ou 2 h 30)

Départ : place de la Mairie, à Herzeele.

1 Empruntez la ruelle de l'Eglise et contournez par la gauche l'édifice religieux – *hallekerque du 17-18e s.* Suivez la rue de la Petite Maison Bleue puis tournez à gauche rue du Saint-Sacrement.

2 Continuez à droite rue du Manoir sur 1 500 m, jusqu'à une ferme.

3 Prenez à droite le chemin de terre vers la ferme du Gallois ; avant la ferme, tournez à droite et rejoignez un carrefour.

4 Allez à gauche jusqu'à la becque de Braems que vous traversez. 200 m plus loin, suivez à droite le chemin de l'Yser.

5 A l'intersection, tournez à gauche rue du Saint-Sacrement, croisez le (nouveau) cimetière. Au bout, empruntez à droite la rue de Braems qui coupe la Petite Becque et rejoint la RD 167. *Gérée par le Conservatoire des Sites du Nord-Pas-de-Calais, la Réserve Naturelle Volontaire du Vallon de la Petite Becque est composée de prairies para-tourbeuses, d'une mare et de haies formant un témoin remarquable des paysages traditionnels du Houtland.*

6 Longez prudemment la route départementale à droite sur 300 m puis quittez celle-ci à gauche pour la rue de Stavele.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.

Circuit des 5 Becques

Continuité d'itinéraire

Mauvaise direction

Changement de direction

Echelle : 0 200 400 m

7 Au niveau de la chapelle ND de Lourdes, allez tout droit. Au croisement suivant, continuez en face par la rue de Stavele. Après 800 m, bifurquez à droite (chemin de Keines). *Vue sur le bois Saint-Acaire et le mont des Récollets.*

8 Avant la ferme, empruntez à droite le chemin des Moines, enherbé. Au bout, à la route en macadam, virez à gauche dans l'impasse des Vergers.

Vous traversez une pommeraie, ne cueillez pas les fruits, même tombés à terre.

9 Coupez avec prudence la rue d'Houtkerque et allez en face rue des Vergers. A son extrémité, tournez à droite. En passant devant la briqueterie, croisez de curieuses sculptures. Passez les étangs de pêche.

10 Au croisement, prenez à gauche. Au stop, empruntez à gauche la rue d'Houtkerque. Passez devant le *Café des Orgues. Trois Orgues de Barbarie monumentaux y jouent chaque dimanche après-midi des airs de polka, java, musette ou tango.* Tournez à gauche rue du Petit Train puis dans la première rue à droite (rue de la Gare).

11 Par un léger crochet droite-gauche, suivez la ruelle du Presbytère qui aboutit à l'église ; par la gauche de l'édifice, rejoignez la place.

VARIANTE

Parcours 7,5 km (tracé orange)

7 Empruntez à droite le chemin des Archers. Passez au terrain de tir à l'arc vertical, sport traditionnel des Flandres. Après 500 m, traversez et récupérez en face la rue de la Caserne des Douanes.

Au croisement, prenez à droite. Au stop, suivez à gauche la rue d'Houtkerque, puis la rue du Petit Train avant d'emprunter la première rue à droite (rue de la Gare).

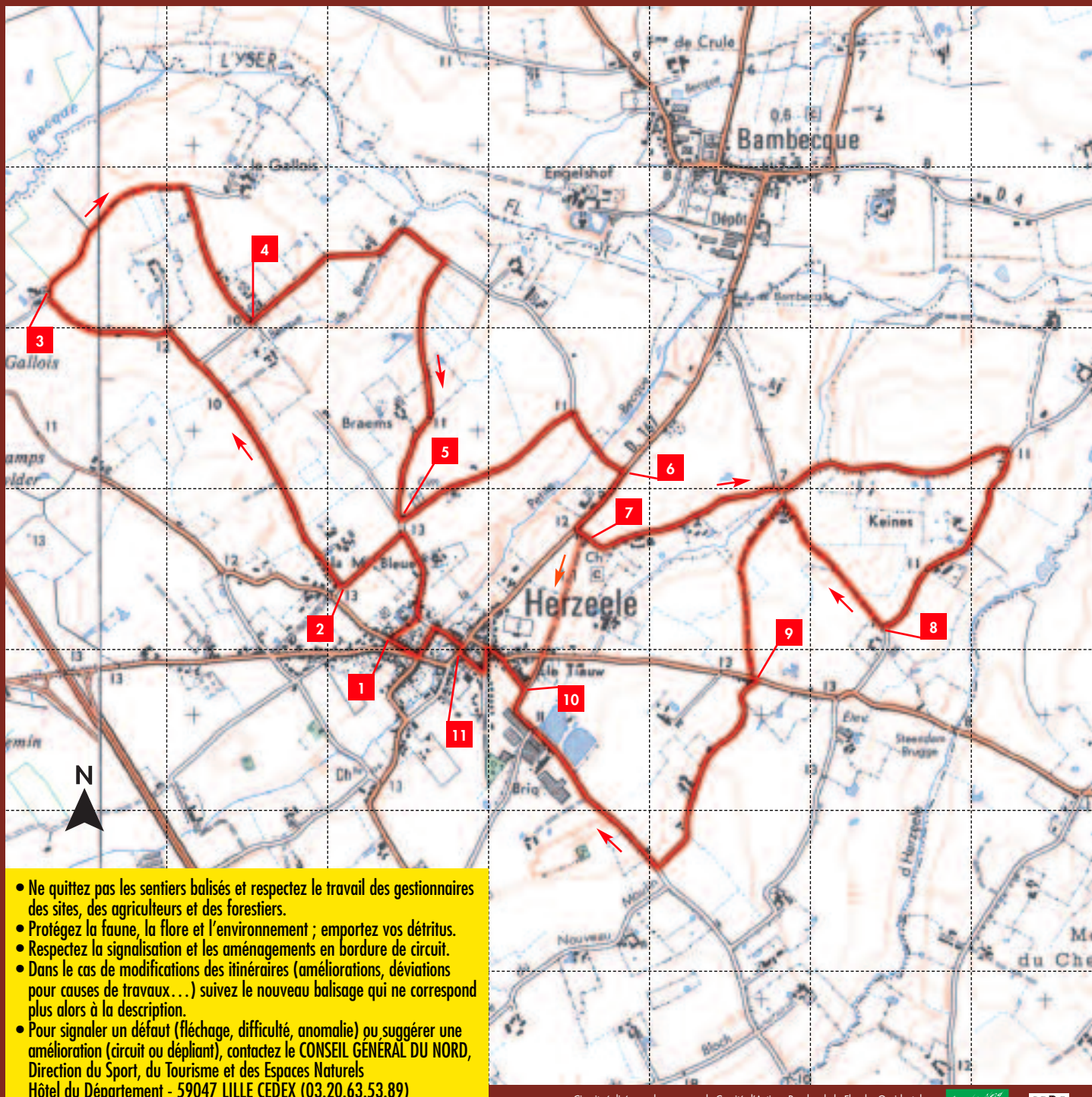

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux…) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)

Extraits des cartes IGN 2303 Est et 2403 Ouest - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2006

Circuit réalisé avec le concours du Comité d'Actions Rurales de la Flandre Occidentale, de l'association Yser Houck et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

Ce programme a été cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional.